

L'an deux mille dix, le huit mars à seize heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du seize février deux mille dix, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 44
Membres titulaires présents ou représentés: 21
Pouvoirs : 8
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 29

Présents(es)

André AUBERIC,
Marcel BARGARD,
Christian BARTHEYE,
Jean-Marie BERTRAND,
Jean-Marie BLANCHARD
suppléant,
Marc BONNARD,
Jean-Pierre BUIX,

Olivier CADIER,
Daniel CHARRASSE suppléant,
Pierre DALSTEIN suppléant,
Claude DAUMAS suppléant,
Jacques ESTEVE suppléant,
André FELIX suppléant,
Bruno LAGIER,
Valery LIOTAUD,

Jean-Jacques MONPEYSSEN,
Hervé RASCLARD,
Francis RIEU suppléant,
Jacques RODARI,
Nicolas ROSIN,
Michel TACHE

Pouvoirs

Paul ARNOUX à Jean-Pierre BUIX, Jean BESSON à Marc BONNARD, Claire CHASTAN à Nicolas ROSIN, Michèle EYBALIN à Christian BARTHEYE, Patricia MORHET-RICHAUD à Bruno LAGIER, Christine NIVOU à André AUBERIC, Marianne ORY à Hervé RASCLARD, Jean-François SIAUD à Jean-Marie BERTRAND

Excusés(es)

Patricia BRUNEL-MAILLET suppléante, Christophe CASTANER, Pierre COMBES, Thierry CORNILLET, Thierry DAYRE, Laurent HARO suppléant, Jean-Louis PELLOUX suppléant, Anne-Marie REME-PIC suppléante, Jean-Louis REY, Eliane TERRAS suppléante.

Objet : Mise en œuvre d'une animation foncière locale pour anticiper les départs à la retraite des exploitants agricoles

Le Président informe que la Chambre d'Agriculture de la Drôme sollicite le SMBP pour participer à la mise en œuvre d'un projet d'animation foncière locale. Ce projet fait partie d'un programme porté à l'échelle des Alpes du Nord par le SUACI – GIS Alpes du Nord, qui se décline sur 4 territoires alpins.

L'objectif de cette expérimentation est de construire une méthode d'intervention et de repérer des outils adaptés à une échelle de deux micro-territoires pour faciliter la transmission des exploitations agricoles sur le territoire. Elle doit permettre d'initier une nouvelle approche et de nouveaux partenariats sur la question de la transmission des exploitations agricoles et le devenir des terres agricoles sur le territoire.

Ce projet fait suite aux études foncières réalisées sur le cœur du territoire de projet de Parc dans le cadre des Sites Pilotes d'Agriculture Durable. Il s'inscrit pleinement en lien avec une des mesures du projet de Charte sur la transmission des exploitations agricoles et le besoin d'anticiper les départs à la retraite.

Durée du projet :

Années 2010 et 2011.

Mise en œuvre :

Maitrise d'ouvrage : Chambre d'Agriculture de la Drôme.

Partenariat Chambre d'Agriculture / SMBP : co-animation locale sur les sites retenus.

Partenariats avec les SAFER et ADASEA à développer.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical autorise le Président à engager un partenariat avec les partenaires identifiés (Chambre d'Agriculture, SAFER, ADASEA...) et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits
Le Président
Hervé RASCLARD